

GuécéYard - 67

Toutes les 60 minutes, il faudra repartir pour atteindre le défi des 67 km !

EDITION Numéro 1 du 28 novembre 2026



Un peu d'histoire



- Début 2026, l'Atelier 105 à Cérans Foulletourte, propose au Comité des Fêtes de Guécélard une idée originale : organiser une BackYard à Guécélard. Pendant quelques mois, le Comité des Fêtes de Guécélard et quelques bonnes volontés nourrissent le projet et projettent sa réalisation.
- Avec l'US Arnage Athlétisme comme club support, une première édition envisagée le 18 septembre 2027, est refusée par la FFA.
- Finalement, le Comité des Fêtes de Guécélard décide en accord avec la FFA et la coordination Téléthon d'offrir aux coureurs une édition le 28 novembre 2026



67, comme 36-37



- La distance à parcourir maximale est fixée à 67 km.
- Le parcours de base consistera en deux boucles de 3,35 km donc 6,7 km.
- 6,706 km est la distance officielle d'une backyard
- Le dénivelé du parcours sera limité à 6,7 m
- Un départ sera donné toutes les 60 mn pour chaque parcours de 6,7 km .
- 10 départs seront donnés entre 9h et 18h.



67, comme 36-37



- La durée pour parcourir les 6,7 km et rejoindre le sas de départ est limitée à 60 mn provoquant l'élimination des coureurs étant hors du délai imparti.
- Les lignes de départ et d'arrivée sont différenciées pour permettre le positionnement des «SAS Départ » et «SAS Arrivée/Repos/Ravitaillement».
- Le nombre d'engagés global est limité à 499 (solos, 2/3 et groupes de 6 maxi).
- Le nombre de coureurs sur la ligne de départ pourrait être limité à 350 maxi sur le circuit de 2 boucles.



Les engagements !



- Les compétiteurs ont la possibilité de s'engager individuellement ou par équipes.
- **Individuel** : le défi total – Tarif : 30 € puis 35 € + 5 € reversé au Téléthon
- **Equipe de 2 ou 3** – Tarif : 67 € puis 77 € + 10 € reversé au Téléthon
- **Equipe de 6 ou moins** : 1 des équipiers a la possibilité de courir seulement 6,7 km permettant l'ouverture de l'épreuve au coureurs occasionnels et aux joggeurs. – Tarif : 90 € puis 110 € + 20 € reversé au Téléthon



le Classement !



- **En individuel**, le vainqueur est le coureur qui franchit le premier la ligne d'arrivée après avoir parcouru 10 circuits complets donc 20 boucles. Si aucun coureur n'arrive au terme des 67 km, c'est le dernier éliminé qui est déclaré vainqueur.
- **En équipe et pour chaque catégorie**, le vainqueur est déterminé par le premier coureur qui franchit la ligne d'arrivée après que son équipe ait parcouru 10 circuits complets donc 20 boucles.
- Les relais sont libres pour les groupes.



Une organisation à l'écoute de ses partenaires et de ses soutiens



- Des **bénévoles** qui incarnent l'esprit du GuécéYard et de ses **partenaires et soutiens**.
- Des parrainages possibles sur les dossards, en terme de challenges et de défis ...
- Des supports web multiples : teaser, visuels sur le site internet du CFG, sur facebook, sur la chaîne YouTube...
- Des banderoles sur la zone arrivée / départ ... et peut-être des visuels humoristiques disséminés sur le bord des circuits...



Partenariat GuécéYard 67



Action de partenariat	tarif		Action de partenariat	tarif
Logo sur page internet GuécéYard CFG	100 €		Logo sur dossard (2 ou 3 types de dossards – Dossard partagé (plusieurs logos possibles)	250 €
Visuel sur circuit (1 m2) (fourniture partenaire)	100 €		Logo sur dossard (2 ou 3 types de dossards – Dossard affecté (1 seul logo partenaire)	400 €
Défi (selon proposition partenaire)	250 € ou lot		Logo sur T-shirt concurrent -(plusieurs logos possibles)	400 €
Visuel sur arche Départ Arrivée	200 €		Autre sujet ou suggestion	??? €

Description de l'engagement :

Montant total : _____ €

Reçu fiscal non disponible par Téléthon (contrepartie)

Nom, prénom, date et signature organisation

Signature avec cachet de l'entreprise



GuécéYard - 67

EDITION du 28 novembre 2026



Renseignements et détails d'organisation :

www.guecelardenfetes.com

06 84 13 45 12

